

Centre  
de services scolaire  
du Lac-Saint-Jean

Québec 



## COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL PERSONNEL ENSEIGNANT

Projet de procès-verbal de la réunion du Comité des relations du travail (CRT) du personnel enseignant, tenue le 29 mars 2021 à 13h15 par vidéoconférence via la plateforme Teams.

### PRÉSENCES :

#### POUR LA COMMISSION

Jérôme Carette  
Théodore Carette  
Julie Fradette  
Joanne Landry  
Sandra Larouche  
Julie Truchon

#### POUR LE SYNDICAT

Guillaume Beaupré  
Joël Gagné  
Paul Grenon  
Pascale Juneau  
Johanne Bouchard

### ABSENCES :

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
1.	BIENVENUE	<p>M. Joël Gagné souhaite la bienvenue et une bonne rencontre à tous. Madame Julie Fradette agira à titre de direction par intérim des services éducatifs.</p> <p>Mme Julie Truchon est responsable du secrétariat.</p>	
2.	LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR	<p>M. Joël Gagné fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>L'ordre du jour est le suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Bienvenue;</li> <li>2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour;</li> <li>3. Lecture et acceptation du procès-verbal du 1er décembre 2020;</li> <li>4. Consultation sur le calendrier scolaire (P-S);</li> <li>5. Projets spéciaux (P);</li> <li>6. Déploiement conseillers pédagogiques (S);</li> <li>7. Balises pour la suppléance rémunérée lors de stage en enseignement (P);</li> <li>8. Nouveau programme maternelle 4-5 ans (S);</li> <li>9. Séance d'information personnel enseignant non permanent (P);</li> <li>10. Suppléance 60 minutes (S);</li> <li>11. Affaires nouvelles : <ol style="list-style-type: none"> <li>11.1 Situation COVID</li> <li>11.2 Rappel - masque de procédure</li> <li>11.3 Vaccination</li> <li>11.4 Organisation scolaire</li> </ol> </li> <li>12. Levée de la rencontre.</li> </ol>	<p>L'adoption de l'ordre du jour est proposée par monsieur Guillaume Beaupré.</p> <p>Accepté à l'unanimité après l'ajout des sujets suivants :</p> <p>11.1 Situation COVID 11.2 Rappel - masque de procédure 11.3 Vaccination 11.4 Organisation scolaire</p>
3.	ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 1 <sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2020	<p>M. Joël Gagné fait la lecture du procès-verbal.</p> <p><u>Suivis :</u></p>	

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
		<p><b>9. Processus de sélection enseignant</b></p> <p>Madame Julie Truchon confirme que le processus de sélection du personnel enseignant est complété. Elle précise que les personnes n'ayant pas été retenues ont pu se prévaloir d'une rencontre individuelle afin de faire un retour sur leur processus.</p> <p><b>4. Portes ouvertes</b></p> <p>Madame Julie Fradette confirme la réalisation de capsules vidéo visant la présentation des écoles et de différents vidéos promotionnels présentant les parcours des écoles. Elle ajoute que des rencontres avec les parents ont été faites en soirée afin de traiter du passage primaire-secondaire.</p> <p><b>5. Maintien du traitement pour le personnel enseignant apte au travail placé en isolement</b></p> <p>Monsieur Jérôme Carette confirme que le Centre de services scolaire a donné suite à la demande syndicale afin de permettre au personnel enseignant apte au travail et placé en isolement, de faire du télétravail lorsque possible. Une correction rétroactive a été faite pour les enseignants correspondant à cette situation. Monsieur Carette donne des précisions concernant les nouvelles balises d'isolement qui ont été émises par la Santé publique.</p> <p><b>6. Suivi maternelle 4 ans</b></p> <p>Madame Pascale Juneau demande un suivi concernant l'inscription maternelle 4 ans.</p>	<p>L'acceptation du procès-verbal du 1<sup>er</sup> décembre 2020 est proposée par Mme Joanne Landry. Accepté à l'unanimité.</p>

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
		<p>Madame Julie Fradette confirme que les inscriptions sont en cours et qu'elles se déroulent en ligne. Actuellement, le nombre d'inscriptions permet l'ouverture de 14 classes de maternelle 4 ans sur une possibilité de 16.</p> <p><b>9. Nomination officielle du CERE</b></p> <p>Madame Pascale Juneau demande un suivi concernant la tenue à venir de rencontre du CERE.</p> <p>Monsieur Jérôme Carette confirme qu'il n'y a pas eu de rencontre jusqu'à présent, mais que la Direction générale prévoit en tenir une sous peu.</p> <p><b>13. Dépôt d'une lettre ESCL.</b></p> <p>Monsieur Jérôme Carette confirme que le soutien supplémentaire, en termes de direction, a été prolongé jusqu'à la fin de l'année scolaire à ESCL.</p>	
4.	CONSULTATION SUR LE CALENDRIER SCOLAIRE (P-S)	<p>Madame Julie Fradette mentionne que le processus de consultation suit son cours et confirme le retour de consultation de la part de la partie syndicale.</p> <p>Monsieur Jérôme Carette précise que l'adoption au conseil d'administration se fera le 20 avril.</p> <p>Madame Pascale Juneau confirme que le retour de consultation, pour le secteur jeune, a été fait le 16 décembre dernier. Elle fait le dépôt officiel du retour de consultation sur les projets de calendrier scolaire 2021-2022 de la FP et de la FGA.</p>	
5.	PROJETS SPÉCIAUX (P)	<p>Monsieur Jérôme Carette rappelle les balises de la convention collective concernant les projets spéciaux et précise que l'adoption doit se faire en CRT. Il rappelle que les enseignants qui s'affectent à ces postes, ont la possibilité</p>	

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
		<p>de s'affecter pour une deuxième année lors de l'affectation spéciale qui aura lieu cette année le 25 mai.</p> <p>Madame Julie Truchon fait la présentation des projets spéciaux. Quatre (4) nouveaux projets spéciaux ont été déposés cette année et un projet ne sera pas reconduit pour l'année 2021-2022.</p> <p>Madame Pascale Juneau mentionne que pour le nouveau projet spécial de Mgr Victor, il a été accepté de reporter son adoption au CRT du 26 avril étant donné qu'il sera présenté au conseil d'établissement le 23 avril. Toutefois, elle tient à rappeler le respect des délais prescrits à la convention.</p> <p>Madame Pascale Juneau demande des précisions concernant la formation "Secourisme en région éloignée" spécifiée comme exigence particulière pour le projet de l'école Ste-Hélène. Madame Julie Fradette explique que cette formation, d'une durée de 20 h, sera donnée par des enseignantEs en éducation physique.</p> <p>Madame Pascale Juneau demande des précisions concernant les exigences particulières et le descriptif du projet de l'école Maria. Madame Julie Truchon s'engage à faire des validations et faire un retour à madame Pascale Juneau afin que le projet puisse être entériné au prochain CRT.</p> <p>Des discussions s'ensuivent concernant différents projets.</p> <p>Madame Pascale Juneau confirme l'acceptation des projets spéciaux et le report de l'acceptation des projets des écoles Mgr Victor et Maria au CRT du 26 avril prochain.</p>	
6.	DÉPLOIEMENT CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES (S)	Madame Pascale Juneau questionne le mode de fonctionnement concernant l'exercice du rôle des conseillers pédagogiques dans le contexte actuel et	

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
		<p>demande si ceux-ci sont appelés à faire de la suppléance lors des pénuries de personnel enseignant.</p> <p>Madame Julie Fradette donne des précisions concernant le rôle et le fonctionnement de l'équipe des conseillers pédagogiques dans le contexte actuel. Elle présente les différents moyens déployés pour soutenir les besoins des enseignants et des milieux.</p> <p>Monsieur Jérôme Carette explique qu'actuellement, nous n'avons pas eu besoin de recourir aux conseillers pédagogiques pour de la suppléance et que cette option fait partie des moyens de derniers recours. Toutefois, si cela s'avérait nécessaire, ce serait appliqué dans un contexte de suppléance de longue durée.</p>	
7.	<b>BALISES POUR LA SUPPLÉANCE RÉMUNÉRÉE LORS DE STAGE EN ENSEIGNEMENT (P)</b>	<p>Madame Julie Truchon explique qu'une rencontre a été tenue avec des membres de l'UQAC, des syndicats et des 4 centres de services scolaires afin de trouver des solutions visant à minimiser les impacts des pénuries de personnel enseignant.</p> <p>De nouvelles balises, pour la suppléance rémunérée pendant les stages en enseignement, ont été définies afin de permettre aux stagiaires de 2<sup>e</sup> année de faire l'équivalent de 2 jours de suppléance en cours de stage et d'augmenter de 3 à 5 jours de suppléance dans le cadre du stage 3.</p> <p>Madame Truchon précise que le recours aux stages-emploi sera dorénavant de plus en plus utilisé afin de pallier aux pénuries dans certains champs. Elle mentionne qu'actuellement, des stages-emploi ont cours pour assurer des remplacements long terme au secondaire.</p> <p>Monsieur Jérôme Carette confirme que les prévisions de la pénurie se confirment et que cela ne touche plus seulement les suppléances ponctuelles, mais aussi les remplacements à long terme.</p>	

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
8.	NOUVEAU PROGRAMME MATERNELLE 4-5 ANS (S)	<p>Madame Pascale Juneau demande si une formation sera offerte aux enseignantEs concernant le nouveau programme de maternelle 4-5 ans.</p> <p>Madame Julie Fradette dépose et présente le programme-cycle de l'éducation préscolaire. Elle précise que ce nouveau programme vise les 2 années de maternelle et sera obligatoire en 2021-2022. Une rencontre explicative pour les enseignantEs du préscolaire aura lieu lors de la prochaine journée pédagogique. Une autoformation de 90 minutes pour le personnel enseignant est en cours de préparation et des rencontres d'accompagnement se tiendront d'ici la fin de l'année scolaire.</p>	
9.	SÉANCE D'INFORMATION PERSONNEL ENSEIGNANT NON PERMANENT (P)	<p>Monsieur Jérôme Carette mentionne qu'une séance d'informations à l'intention du personnel à statut précaire se tiendra le 13 avril prochain afin de donner de l'information concernant la séquence d'embauche. Elle vise particulièrement à répondre aux questionnements des enseignants sur la liste de priorité et à ceux étant sur le point d'obtenir des postes permanents.</p> <p>En réponse à une question de madame Pascale Juneau, madame Julie Truchon précise que l'invitation a été envoyée à l'ensemble du personnel inscrit au bottin de suppléance, incluant le personnel à statut précaire de la FGA et de la FP.</p>	
10.	SUPPLÉANCE 60 MINUTES (S)	<p>Madame Pascale Juneau souhaite faire un retour sur l'application des balises de gestion de la suppléance de 60 minutes. Elle questionne les façons de faire quant à la rémunération de la suppléance de 60 minutes par les directions et fait état des impacts négatifs sur le personnel enseignant à statut précaire.</p> <p>Elle partage sa déception pour le personnel à statut précaire mentionnant que cela constituait une possibilité de gain dans leurs conditions et elle fait la demande de réviser cette façon de faire.</p>	

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
		<p>Madame Sandra Larouche fait état du respect des encadrements par la gestion et des impacts sur la gestion budgétaire. Elle confirme que cela peut occasionner du mécontentement. Madame Joanne Landry précise que des ajustements ont été nécessaires, mais que la problématique ne se fait pas sentir dans son établissement.</p> <p>Monsieur Jérôme Carette précise que les règles de financement doivent être respectées. Il mentionne que la situation des enseignants à statut précaire constitue une préoccupation pour la partie patronale et qu'elle doit être discutée aux tables de négociation. Il ajoute que le mode de rémunération de la suppléance prévu à la convention n'est plus adapté dans sa forme actuelle et devrait être aussi revu dans le cadre des négociations.</p> <p>Madame Sandra Larouche réitère le respect des encadrements et explique que la rémunération est conforme à la prestation de travail de l'enseignant. S'il est nécessaire que le suppléant fasse les accueils et déplacements, la rémunération sera ajustée en conséquence.</p> <p>Des discussions s'ensuivent concernant les impacts de cette situation.</p>	
11.	AFFAIRES NOUVELLES		
11.1	ÉTAT DE SITUATION COVID	<p>Monsieur Jérôme Carette fait état de la situation du COVID et de ses impacts sur le personnel enseignant. Il mentionne que malgré une hausse des cas au niveau régional, il y a peu de cas tant au niveau du personnel que des élèves.</p> <p>Un portrait de la situation est fait concernant l'éclosion étant survenue à l'école Saint-Joseph d'Alma.</p>	



NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
11.12	MASQUE DE PROCÉDURE	<p>Monsieur Jérôme Carette fait état de la situation concernant le rappel des masques de procédure SNN200642, par Santé Canada. Il partage les mesures mises en place pour assurer le remplacement de ces masques et assurer la sécurité du personnel et des élèves.</p> <p>Des discussions s'ensuivent sur la gestion de ce rappel et des impacts liés à cette situation.</p> <p>En réponse aux questions de madame Pascale Juneau, monsieur Jérôme Carette confirme qu'un post-mortem sera fait quant au processus de communication devant être mis en place lors de telle situation. Mesdames Sandra Larouche et Joanne Landry confirment que le processus d'approvisionnement et de distribution aux élèves fonctionne bien. Elles donnent des exemples des mécanismes de distribution en place dans leur milieu respectif.</p>	
11.3	VACCINATION	<p>Monsieur Jérôme Carette fait un rappel des modalités concernant la campagne de vaccination. Il précise que le personnel des écoles est toujours au 9<sup>e</sup> rang dans la séquence de vaccination et que par conséquent, il sera vacciné avant l'ensemble de la population. Il explique que les grandes entreprises, ayant les infrastructures nécessaires, ont été interpellées par le gouvernement afin de participer à l'effort de vaccination. Il tient toutefois à spécifier que cela ne change en rien la séquence prévue de vaccination.</p> <p>Il mentionne que des démarches sont en cours au niveau régional afin que le Centre de services scolaire puisse participer à l'effort collectif de vaccination par le biais de son personnel et de ses élèves en soins infirmiers.</p>	

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
11.4	ORGANISATION SCOLAIRE	<p>Madame Pascale Juneau tient à rappeler, dans le cadre de l'organisation scolaire, les règles de formation des groupes prévus à la clause 8-8.01 C). Elle rappelle les raisons pouvant occasionner les dépassements et précise qu'elle s'attend à ce que les propositions d'organisation scolaire respectent ces encadrements.</p> <p>Monsieur Carette confirme la nécessité de tenir une rencontre pour partager le portrait des dépassements possibles et que celle-ci devrait se tenir après la deuxième rencontre d'organisation scolaire au mois de mai.</p>	
12.	LEVÉE DE LA RÉUNION	La rencontre est levée à 15h15.	<p>M. Joël Gagné propose la levée de la rencontre.  Accepté à l'unanimité.</p>

Julie Truchon, secrétaire de la rencontre.

---

Madame Pascale Juneau, présidente  
Syndicat de l'enseignement

---

Monsieur Jérôme Carette, directeur  
Service des ressources humaines